



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Pédo-psychiatrie dans les Alpes-de-Haute-Provence

Question écrite n° 12367

### Texte de la question

Mme Delphine Bagarry appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'état de la pédo-psychiatrie dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, on dénote une carence dans l'offre de soins psychiques proposés aux enfants du département. Les demandes de soins sont exponentielles et les délais d'attente de prise en charge dans le Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) sont extrêmement longs, supérieurs à une année. La conséquence logique est une baisse de la qualité de la prise en charge, entraînant une déception exprimée par les familles et les enfants qui attendent un dispositif plus réactif. La gravité récurrente des situations rencontrées rend cette attente inacceptable. Les moyens humains ne s'ajustent pas à ces longues listes d'attente et le problème perdure. Les équipes de soins arrivent à saturation car obligées de travailler constamment à flux tendu, ce qui crée des tensions entre les différents services de soins. D'autre part, les besoins en hospitalisation sont toujours présents et pressants : pour les adolescents du département des Alpes-de-Haute-Provence, il n'y a aucun lit d'hospitalisation à temps plein de pédopsychiatrie et seulement quelques places en hospitalisation de jour à Digne-les-Bains. Elle lui demande si des mesures spécifiques pourront être prises, notamment dans le cadre du Plan santé 2022, concernant la pédo-psychiatrie en milieu rural.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Delphine Bagarry](#)

**Circonscription :** Alpes-de-Haute-Provence (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12367

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 septembre 2018](#), page 8428

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)